



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu audioconférence DDFIP du 24/04/2020

Celle -ci a eu lieu à 9h en présence de :

- MMES MICHEL-MOREAUX, EXERTIER et CROIZIER pour la DDFIP
- Jocelyne LIMAGNE, ROBERT GAGNE, Stéphanie BENOIT pour FO-DGFIP
- Georges TRECARTES pour la CGT
- Noémie SOYEZ, et Guillaume PONS pour SOLIDAIRES
- Corinne FERELLEC, secrétaire-animatrice du CHS-CT
- Dr Hélène GUILLAUME, médecin de prévention

Mme la Directrice a fait un point d'étape sur la situation à ce jour :

- Le **taux** d'agents exerçant leurs missions en présentiel est de **24%** soit 74 personnes. Dans les SIP, 15 agents sur 67 sont en présentiel et 11 sont en télétravail.
- 54 agents sont au total en **télétravail**. 3 micro-ordinateurs sont encore disponibles mais le matériel neuf qui devait être livré ne le sera pas car il a été réattribué entre-temps aux centres d'appels téléphoniques.

Les représentants **FO-DGFIP 43** ont fait part de leurs questions au sujet du **déconfinement** annoncé à partir du 11 mai :

- ils ont exigé des masques pour tout le monde à compter de cette date.
La direction a indiqué que les masques chirurgicaux déjà reçus ont été distribués aux services recevant du public (régisseurs notamment).
Sur les 300 masques en tissu commandés, les 100 premiers reçus ont été distribués aux services à gros effectifs tels les SIP de Terrasson, Yssingeaux, Brioude, la trésorerie d'Yssingeaux et la paierie départementale. Les 200 autres arriveront prochainement.
- Ils ont également exigé des tests sérologiques pour tout le monde et des prises de température avant toute prise de fonctions. La réponse sur ce point, tant de la direction que du médecin de prévention, a été que rien n'était prévu pour l'instant.
Ce à quoi **FO-DGFIP 43** a rétorqué que les entreprises du CAC 40 le mettaient bien en place : pourquoi les agents de la DGFIP n'y auraient-ils pas droit ?
- Ils ont demandé à ce qu'un rappel des consignes de nettoyage soit fait aux prestataires de services.
- Quant à la restauration collective, ils ont questionné la DDFIP sur les mesures et organisations prévues. Sur ce point, « la direction n'a pas de visibilité actuellement ». A voir pour la reconduction de paniers repas...
- la direction précise par ailleurs que 44 vitres en plexiglas ont été reçues pour sécuriser les banques d'accueil.

Elle indique également que le déconfinement se fera progressivement mais qu'il est trop tôt pour donner des précisions. Le médecin de prévention précise que les personnes fragiles ne seront pas déconfinées immédiatement.

Les représentants FO-DGFIP 43 ont exigé la tenue d'un CHS-CT audio la 1ère semaine du mois de mai : celui-ci aura pour ordre du jour les conditions de reprise des agents de la DDFIP 43 le 11 mai prochain. La direction devra nous présenter le plan de continuité des services et les mesures sanitaires prises pour préserver la santé des personnels.

Au cas où les représentants **FO-DGFIP 43** les jugeraient insuffisantes, ils mettront en œuvre le droit d'alerte prévu par les articles 5-5 à 5-9 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique, par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011. Le droit d'alerte est un préalable à l'exercice du droit de retrait si l'absence de mesures adaptées est avérée.

Cette proposition a été acceptée par la direction et soutenue par les représentants SOLIDAIRES.

Une convocation devrait donc être envoyée.

Concernant l'application de l'ordonnance sur les congés et RTT ; la direction précise qu'elle n'a pas reçu de consignes de la DG. Des régularisations d'anomalies de pointages sont actuellement effectuées par les services RH. Nous avons demandé à en avoir le détail.

Campagne IR : suite à la conférence de presse faite par la DDFIP la veille, **FO-DGFIP 43** a dénoncé le plan de communication DGFIP axé sur le tout numérique et qui ne donne même pas aux usagers la possibilité de déposer leur déclaration papier.

A notre demande du taux de décrochés téléphoniques dans le département, la direction est incapable de nous le donner : beaucoup en début de semaine, moins en fin... C'est précis !

Pour être informés, **FO-DGFIP 43** incite vivement les personnels à se connecter au site national **FO-DGFIP** ou à notre site local régulièrement mis à jour.

FO-DGFIP 43 invite une nouvelle fois tous les agents à indiquer aux représentants des personnels **FORCE OUVRIERE** les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés : ne restez pas seuls dans votre coin ! Nous ferons remonter à la direction.



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR



SE LAVER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS



SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES



LIMITER
LES REGROUPEMENTS



RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS